

# Aménagement du territoire 2014

Rapport annuel de la FSU  
du 01.01.2014 au 31.12.2014



1/24

## Impressum

Aménagement du territoire 2014  
Rapport annuel FSU 2014

Rédaction : Barbara Zibell

Photos : Henri Leuzinger

Mise en page et graphisme : Urs Jordan, CI Programm Zürich

Impression : Schwabe, Muttenz

Tirage :

600 ex. al / 225 ex. fr

Editrice :

Fédération suisse des urbanistes FSU

Selnaustrasse 16, Case postale, 8027 Zurich

T +41 44 283 4040, F +41 44 283 4041

[geschaeftsstelle@f-s-u.ch](mailto:geschaeftsstelle@f-s-u.ch)

[www.f-s-u.ch](http://www.f-s-u.ch)

Droit d'auteur : FSU

Réimpression de textes autorisée avec indication de la source

2/24

## Sommaire

1. Rétrospective de la présidente et du président	3
2. Nouvelles du comité	5
3. Rapports détaillés	7
3.1 Manifestations de la FSU	7
3.1.1 fsu on tour lors de l'AG le 16. 5. à Rotkreuz	7
3.1.2 CC le 7. 11. « Développement vers l'intérieur – vu sous divers angles »	7
3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse	8
3.3. Commissions de la FSU	8
3.3.1 Collage	8
3.3.2 Commission de la formation professionnelle	9
3.3.3 Commission d'admission	10
3.3.4 Prix FSU : distinction de travaux de diplôme	10
3.4 Représentations de la FSU	10
3.4.1 Assemblée des délégués de la SIA	10
3.4.2 SIA groupe professionnel architecture (BGA)	11
3.4.3 SIA groupe professionnel environnement (BGU)	11
3.4.4 constructionsuisse, groupe de base planification	12
3.4.5 Table ronde culture du bâti	13
3.4.6 REG A et B des aménagistes	13
3.4.7 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)	14
3.4.8 ISOCARP	15
3.4.9 ECTP-EU	16
3.4.10 Association normes d'aménagement du territoire (ANAT)	17
3.4.11 Chance Raumplanung /aménagement du territoire : une opportunité à saisir	17
3.4.12 Séance commune COSAC, FSU, SIA, ARE, ASPAN	19
4. Prises de position	20
5. Comptes annuels	20
6. Effectifs des membres	21
7. Rapports des sections	21
7.1 FSU Berne Mittelland	21
7.2 FSU Romandie	23

3/24

## 1. Rétrospective de la présidente et perspective du président

Comme déjà en 2013, la thématique de l'aménagement du territoire a connu un regain d'intérêt auprès des médias, dans la politique et au quotidien de la population. Pour les aménagistes et urbanistes cela représente une opportunité, mais aussi un défi. Frank Argast, le président nouvellement élu lors de l'Assemblée générale de 2014, a présenté les sujets prioritaires aux yeux des membres du comité et pour lesquels ils entendent s'engager ces prochaines années :

- Qualité : la planification devient de plus en plus complexe, tant pour les responsables politiques que pour les professionnel-le-s, donc pour nous. La qualité de notre travail et nos arguments décident au final comment la « planification » est perçue en général et si elle permet le développement souhaité. Tous les urbanistes sont appelés à examiner leur travail de façon critique et à fournir en tout temps une bonne qualité de travail.
- Politique : le contexte politique est de plus en plus difficile et tend vers l'« extrémisme ». Même la LAT révisée n'y change rien. D'une part, les possibilités d'action fondent comme neige au soleil suite à des réglementations plus strictes (par ex. initiatives sur les résidences secondaires, les terres arables et l'immigration) et, d'autre part, la droite en particulier demande sous prétexte de virage énergétique et du développement de l'habitat de libéraliser les dispositions en vigueur, de simplifier les procédures et de démanteler les « obstacles » (tels que la protection du patrimoine naturel ou bâti) – elle vise en bref une « économie moins planifiée » ! Les uns ne font pas confiance à la planification, les autres estiment qu'elle est une entrave. Nous devons réussir à montrer simplement quels sont le rôle et les avantages d'une procédure de planification et à faire comprendre que tous les acteurs profitent de la planification en tant que procédure conceptuelle et de pilotage. Les aménagistes doivent par contre aussi faire preuve de flexibilité et questionner des approches et instruments connus de longue date, se départir de certains préjugés, oser la nouveauté par rapport aux processus et aux solutions proposées. Il faut profiter des opportunités offertes : les « hommes et femmes du terrain » des bureaux d'ingénieur et de l'administration peuvent expliquer les avantages d'une planification sur place. Les « chercheuses et chercheurs » peuvent montrer et améliorer l'impact de l'aménagement. Et finalement, la FSU doit utiliser au mieux les plateformes (par ex. constructionsuisse) et les prises de position pour se profiler en tant qu'association professionnelle d'urbanisme.
- Formation : nous avons besoin de spécialistes bien formés et en nombre suffisant. Cette tâche incombe essentiellement aux centres de formation. Nous pouvons les soutenir en leur faisant partager nos expériences et en communiquant les exigences du métier. La FSU peut aussi offrir à la « communauté des urbanistes » une plateforme pour l'échange, la formation continue et la cohésion. Autrefois, cette cohésion et la compréhension mutuelle étaient « automatiques » au vu du nombre de formations très restreint. Aujourd'hui, la donne a changé. Il est possible d'accéder à la profession par de nombreuses voies différentes. La question se pose dès lors : que comprend-on sous un-e urbaniste bien formé-e ? La vue d'ensemble sur les diverses formations offertes en matière d'aménagement du territoire publiée par Paul Pfister, Francesca Pedrina et Pierre-Yves Delcourt en 2014 sur le site web de la FSU s'avère une aide pré-

4/24

cieuse. Le comité prévoit de mettre à jour les critères d'admission et de reprendre le site web de l'ASPAN « Métiers d'aménagement du territoire ». Les plateformes de formation continue de la Conférence centrale et du groupe « Chance Raumplanung » ont également un rôle important à jouer.

- Développement interne: le terme de développement de l'habitat vers l'intérieur fait l'objet de toutes les discussions depuis la votation sur la LAT. Les aménagistes ne doivent donc plus « prêcher », mais surtout se consacrer à la mise en œuvre, car les incitations du développement vers l'extérieur n'ont pas disparu. Les aménagistes doivent surtout miser sur la qualité. À nous de développer une « culture du développement interne et de la densification », qui ne s'intéresse pas seulement aux aspects techniques et d'urbanisme, mais aussi aux questions sociétales. Quelles conditions sociétales favorisent le développement interne ? Quelles procédures de planification et quels instruments servent l'objectif visé ? Où se trouve l'« intérieur » ? Quelles démarches et conceptions urbanistiques, architecturales et d'espace paysager créent la qualité de vie, la densité et la diversité d'affectation souhaitées ? Nous sommes confrontés tous les jours à ces questions. La Suisse est un grand laboratoire, avec de multiples différences spatiales et culturelles. À nous d'utiliser au mieux ces possibilités ! La FSU s'engagera dans ce sens dans le cadre de plateformes de formation continue et recherchera une collaboration plus étroite avec d'autres disciplines. La FSU et ses membres s'investissent au sein de groupes de travail et de prises de position en faveur d'une amélioration de lois, d'ordonnances et de guides. La 2<sup>ème</sup> étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire se profile déjà à l'horizon. Sans négliger le développement interne, il faudra nous consacrer surtout aux problèmes des bâtiments hors zone à bâtir et aux défis de l'ensemble des zones non constructibles. Nous nous engageons donc en faveur d'une révision systématique de l'art. 24 LAT dans le contexte de la LAT2.
- Processus de remplacement générationnel : les pionniers de la planification – surtout des hommes – partent ou sont déjà partis à la retraite. Nous leur remercions du travail accompli. Cependant, la réalité et le quotidien de la planification évoluent sans cesse et deviennent de plus en plus complexes. Chaque génération doit prendre l'avenir entre ses mains, et en recevoir les moyens. Au sein du comité, nous constatons que la direction de la FSU est surtout constituée de quadragénaires. Nous devons réussir à promouvoir l'engagement des plus jeunes planificatrices et planificateurs. Nous demandons à nos plus jeunes membres de ne pas faire preuve de trop de retenue. Les « jeunes » sont appelés à donner leur avis, de nous dire où le besoin d'agir se fait sentir et quelle voie la FSU et l'urbanisme devraient emprunter.

Nous avons participé à de nombreuses manifestations et activités en 2014, preuve de l'engagement de la FSU et de ses membres :

Constructionsuisse 2014 – Événement thématique et atelier « Aménager la densité – responsabilité propre des développeurs de projets ou pilotage par les dispositions des autorités »

Les exposés et les tables rondes organisées cette année conjointement par la SIA et la FSU se sont déroulés dans un endroit idéalement situé, juste à l'entrée du nou-

5/24

veau hall de l'Arena Swissbau Focus. L'événement thématique et l'atelier étaient très bien fréquentés et le public a donné de nombreux feedbacks positifs, suite à quoi le comité FSU a décidé de s'engager à nouveau lors de Constructionsuisse en 2016.

L'Assemblée générale de la FSU a eu lieu le 16 mai 2014 à Rotkreuz. L'aménageur cantonal René Hutter, ancien membre du comité FSU, avait conçu et réalisé un programme d'accompagnement fort intéressant sur le rôle et le développement de Rotkreuz dans le canton de Zoug. Nous lui adressons ici nos remerciements (pour plus de détails, se référer au point 3.1.1).

La Conférence centrale (CC) de la FSU qui s'est déroulée le 7 novembre à Lucerne et portait le titre « Développement vers l'intérieur – vu sous divers angles » a connu un grand succès. 240 personnes, un nouveau record, y ont participé. Sans collaboration interdisciplinaire, le développement interne est voué à l'échec. La CC a également permis de renforcer la collaboration avec le Groupe professionnel architecture (GPA) de la SIA, car nous avons conçu la manifestation conjointement avec le groupe précité et invité les membres du GPA. Comme toujours, la CC a été l'occasion d'un perfectionnement professionnel, mais aussi de nouer de nouveaux contacts et de renforcer le réseautage entre les membres de la FSU. Nous avons reçu de nombreuses réactions positives à cet égard (voir aussi le point 3.1.2).

Nous souhaitons à toutes et à tous une intéressante année professionnelle 2015. Nous vous remercions pour votre engagement pour l'urbanisme et pour l'attachement que vous manifestez à la FSU,

*Katharina Ramseier, présidente FSU (jusqu'au 16.05.)*

*Frank Argast, président FSU (dès le 16.05.)*

## **2. Nouvelles du comité**

Le comité a traité en six séances des points suivants:

- Mise en œuvre de la révision LAT 1: discussion entre la FSU, la SIA et l'ARE à Zurich, soutien du postulat pour le développement interne de l'habitat par la création d'une langue commune, méthodes pour identifier les réserves d'utilisation, adaptation des législations cantonales sur la planification et les constructions pour promouvoir l'habitat densifié, procédures directrices adaptées, formation de spécialistes, échange des meilleures pratiques.
- Préparation de la révision LAT 2 : les préparatifs pour la révision prévue LAT 2 ont débuté dans la seconde moitié de l'année. Faut-il traiter tous les points complexes en détail ou plutôt défendre une position de principe face à la révision ? La mise en consultation a débuté en décembre et était encore en cours lors de la rédaction de ce rapport.
- Évaluation de l'enquête REG : l'enquête menée auprès des cantons sur l'importance accordée au REG dans leur sphère d'influence a pris considérablement de temps. Les réponses qui nous sont parvenues semblent indiquer qu'ils considèrent l'incidence du REG comme faible au niveau cantonal ou national.

6/24

- Formation des spécialistes en aménagement du territoire : rapport du groupe de travail constitué par Francesca Pedrina, Pierre Yves Delcourt et Paul Pfister, discussion du rapport final lors de la séance des associations avec l'ARE et la COSAC à Berne (se référer au point 3.2 pour les résultats).
- Association „normes pour l'aménagement du territoire“ : suite à l'abandon de l'harmonisation de l'aménagement du territoire par le biais des normes SIA et puisque les travaux déjà entrepris sont disponibles en tant que recommandations de la HES Rapperswil, la question de l'avenir de l'association se pose. Le comité a traité le sujet durant toute l'année écoulée, en collaboration avec les associations et institutions concernées (cf. point 3.4.10).
- Préparatifs pour la Conférence centrale (CC), pour la première fois en collaboration avec le GPA de la SIA (cf. point 3.1.2).
- Modération d'un cahier thématique COLLAGE sur le sujet de la CC (cf. point 3.3.1).
- Convention de prestations avec la SIA : le projet d'une convention de prestations entre la FSU et la SIA a occupé le comité pendant toute l'année. La version définitive de la convention faisait toujours défaut à la fin de l'année et n'a donc pas pu être signée jusqu'à présent.

Le comité a également abordé les thématiques et projet suivants :

- Soutien du symposium de l'EPFZ, chaire de Kees Christiaanse, bulletin spécial (allemand / néerlandais) en coopération avec la revue Hochparterre sur le sujet : „Strategies and planning instruments for polycentric city regions - stratégies et instruments de planification pour des régions urbaines polycentriques. Case studies / études de cas : Amsterdam & Zürich“. La FSU et le Service d'urbanisme de la ville de Zurich a modéré l'un des ateliers et a participé activement avec la SIA à un autre atelier.
- Développement de l'habitat efficace en énergie : suite à des discussions menées lors de la CC 2013, Andreas Herczog et Peter Keller (tous deux membres de la FSU) ont présenté en janvier 2014 le projet « Développement de l'habitat efficace en énergie », élaboré sous la conduite de l'OFEN à la SIA. En avril 2014 un groupe d'accompagnement, dont la FSU est membre, s'est constitué. Le projet a pour objectif d'accompagner la stratégie énergétique sous l'angle de l'aménagement du territoire et de pouvoir influencer le processus à ce niveau. Le rapport final est attendu pour janvier / février 2015.
- Vue ville-campagne II : la revue Hochparterre songe à conduire en 2015 ou 2016 à nouveau une vision ville-campagne, comme elle l'avait fait en 2012. La version 2012 comprenait un grand concours pour des projets et réalisations dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Lors de la nouvelle édition, la FSU prendrait une part déterminante au projet en tant que partenaire lors de la conception et de la réalisation. Les préparatifs sont en cours.

*Secrétariat FSU*



7/24

### 3. Rapports détaillés

#### 3.1 Manifestations de la FSU

##### 3.1.1 fsu on tour lors de l'Assemblée générale le 16 mai à Rotkreuz

L'Assemblée générale de la FSU s'est déroulée cette année à Rotkreuz. Après l'AG et avant la visite des lieux, deux courts exposés ont servi d'introduction. L'aménagiste cantonal René Hutter a expliqué le rôle de Rotkreuz dans le canton de Zoug, en soulignant la forte croissance durant les dix dernières années. Deux grandes entreprises, Roche Diagnostic et Novartis Suisse, se sont établies à Rotkreuz qui est excellemment desservie (CFF et réseau autoroutier). Patrick Burri a montré l'évolution de la commune à l'aide de photos. L'urbanisme a suivi Roche Diagnostic à Rotkreuz. Lors du parcours à pied à travers le « Nord sauvage » de Rotkreuz, les visiteurs ont pu découvrir de visu ce développement impressionnant. Un apéritif a conclu l'AG en beauté.

*René Hutter, aménagiste cantonal ZG, membre FSU*

##### 3.1.2 Conférence centrale le 7 novembre « Développement vers l'intérieur – vu sous divers angles »

La Conférence centrale (CC) de cette année était consacrée comme tant d'autres manifestations spécialisées et séminaires ces dernières années au développement vers l'intérieur.

La journée était intitulée « Développement vers l'intérieur – vu sous divers angles ». Elle était sciemment conçue comme une « expérimentation » et la matinée a été ouverte à d'autres points de vue, sans placer ces visions dans un carcan et sans imposer des règles de jeu en relation avec l'aménagement du territoire. En général, on attend d'une expérimentation l'établissement de preuves concrètes et des résultats. Mais une expérimentation peut aussi consister à créer une nouvelle situation sans attendre de résultat précis et à laisser se « surprendre » par le résultat.

Les exposés après le repas de midi étaient consacrés à des exemples concrets d'aménagement du territoire en vue d'un développement interne. Les exemples provenaient des lotissements des années 1950 et 1960 en ville de Zurich, d'une petite ville (en l'occurrence Frauenfeld) et d'un centre villageois (Appenzell) et illustraient dans la pratique que le sujet pouvait effectivement être « vu sous divers angles ».

Non seulement le contenu de la CC ressemblait à un gymkhana intellectuel, mais la CC 2014 était aussi placée par ailleurs sous une étoile un peu différente des autres années. Pour la première fois, le Groupe professionnel architecture (GPA) de la SIA a préparé et réalisé la CC ensemble avec la FSU. Les comités de la FSU et du GPA ont voulu ainsi offrir une plateforme pour lancer des discussions transversales parmi les disciplines concernées. En effet, toutes ces disciplines ont un lien étroit avec le développement interne et offrent des perspectives différentes sur le même sujet. C'est uniquement avec un dialogue transcendant les barrières entre les disciplines que nous pourrions asseoir le sujet du développement de l'habitat vers l'intérieur sur la base la plus large possible et que le thème trouvera la place qui lui est due aussi à l'ordre du jour politique sur le long terme.

8/24

Hazel Brugger s'est chargée de nous rappeler dans ses sketches qui nous sommes vraiment.

Les transparents des exposés peuvent être consultés sur le site web de la FSU.

*Beat Aliesch et Frank Argast, comité FSU*

### **3.2 Formation en aménagement du territoire en Suisse**

L'analyse et les conclusions de l'étude coordonnée par l'ASPAN a été validée en mai 2014 par le comité de pilotage composé de représentants de l'ARE, de la COSAC, de la SIA et de la FSU. Elle a été mise en ligne sur le site internet de l'ASPAN et de la FSU en version allemande. Les versions italienne et française sont en cours de traduction. Les recommandations portent sur la définition de principes didactiques, sur une offre d'enseignements garantissant l'acquisition d'une culture solide en aménagement du territoire, sur une meilleure coordination et une meilleure communication de l'offre de formation. Les mesures prioritaires sont notamment de créer une plateforme internet ainsi qu'une plateforme de coordination entre les Hautes Ecoles et le milieu professionnel. L'engagement des partenaires institutionnels pour mettre en œuvre les recommandations de l'étude pourrait prendre la forme d'une charte.

*Pierre-Yves Delcourt, comité FSU*

### **3.3 Commissions de la FSU**

#### **3.3.1 COLLAGE**

La revue COLLAGE a publié début 2014 une édition dorée pour fêter ses 20 ans. Divers auteurs ont salué la revue, en particulier Benedikt Loderer : « J'espère que COLLAGE continuera à être l'organe central des personnes d'une vive intelligence qui disent haut et fort que l'agglomération est loin d'être construite. Nous devons encore la rendre urbaine. » Ce même numéro a abordé des problèmes des régions montagneuses. Le deuxième numéro a posé la question : « Qui finance la ville ? / Wer finanziert die Stadt? ». Le numéro 3 a traité « Alltagsleben im öffentlichen Raum / L'espace public au quotidien », le numéro 4 « Zwischennutzungen – Zwischen Spontaneität und Professionalisierung / Activités transitoires – entre spontanéité et professionnalisation », le numéro 5 « Verdichtungsstrategien – oder: Was ist innen? / Stratégies de densification – De quoi sont faites nos villes ? » et le dernier « Territoires agricoles et territoires urbains: deux mondes appelés à mieux se connaître / Landwirtschaftliche und urbane Gebiete : Zwei Welten, die sich besser kennenlernen sollten ».

Le cinquième numéro a concrétisé un rêve que le comité caressait depuis longtemps, à savoir une édition consacrée uniquement à la Conférence centrale. La tentative a été couronnée de succès, mais a exigé davantage de travail, tant du côté de la FSU que du comité de rédaction.

Le COLLAGE 6\_2014 contenait pour la dernière fois les très appréciées « News ». Les News seront désormais reprises dans une nouvelle mise en page dans la Newsletter électronique de la FSU. Lea Guidon a annoncé se retirer pour fin 2014. Elle

9/24

avait géré les News pendant de nombreuses années de façon quasi autonome. Le comité et la rédaction remercient cordialement Lea Guidon pour tout le travail qu'elle a fourni pour COLLAGE.

La rédaction comprenait jusqu'à fin 2014 les personnes suivantes :

Zentralkomitee / Comité central : Silvan Aemisegger, Denise Belloli, Léo Biétry, Dominik Frei, Andreas Gerber, Stefanie Ledergerber, Jenny Leuba, Henri Leuzinger, Isabelle Rihm et Barbara Wittmer.

Westschweizer Komitee / Comité romand : Léo Biétry, Oscar Gential, Magali Henry, Jenny Leuba, Laurent Matthey, Jean-Daniel Rickli, Urs Zuppinger.

Redaktion News / Rédaction News : Lea Guidon.

*Pour la rédaction : Henri Leuzinger*

### **3.3.2 Commission de la formation professionnelle (CFP) : dessinatrice / dessinateur orientation aménagement du territoire**

La procédure de qualification s'est déroulée pour la première fois selon le nouveau plan de formation durant l'été 2014. Sur la base de la nouvelle ordonnance sur la formation, le changement le plus marquant par comparaison avec l'ancien système consiste à ne plus permettre à la fois un « travail pratique individuel (TPI) » et un « travail pratique prédéfini (TPP) ». La commission d'examen s'est décidée pour la seconde forme de travail, car les critères à remplir sont plus faciles à définir pour une évaluation. Neuf apprenant-e-s suisse-alémaniques ont terminé leur formation à l'Ecole professionnelle de Zurich avec une moyenne comprise entre 4.3 et 5.2. Nous les félicitons cordialement !

Dix apprenti-e-s ont commencé durant l'été 2014 leur apprentissage d'une durée de quatre ans pour devenir dessinatrice / dessinateur orientation aménagement du territoire. Les places d'apprentissage sont localisées auprès de bureaux d'ingénieurs privés, mais aussi de services de planification communaux et cantonaux. Le nombre d'apprenti-e-s se situe à la limite inférieure des besoins. Il serait dès lors réjouissant que d'autres bureaux d'ingénieurs ou des administrations se décidaient à offrir une place d'apprentissage à notre relève, car les jeunes s'intéressent à l'aménagement du territoire. L'expérience des dernières années montre que nombreux sont ceux qui, après la formation initiale, continuent leurs études au sein d'une HES, de sorte qu'ils et elles restent actifs dans l'aménagement du territoire. La commission de la formation professionnelle se tient volontiers à votre disposition pour vous livrer des compléments d'information sur la profession de dessinatrice / dessinateur orientation aménagement du territoire.

La commission est également en charge de l'organisation et de la planification des cours interentreprises sur mandat de l'association professionnelle. Ces cours, organisés ensemble avec l'orientation architecture paysagère, ont fait leurs preuves et sont désormais bien établis. Le cours en première année d'apprentissage est consacré au sujet « Nous débutons dans le métier », le cours en troisième année d'apprentissage prend la forme d'une semaine de projet interdisciplinaire avec pour but de trouver une solution à un problème concret.

10/24

Tous les documents importants relatifs aux professions de l'urbanisme et de planification ainsi que celles concernant le métier de dessinatrice / dessinateur orientation aménagement du territoire peuvent être téléchargés sous : [www.bbv-rbp.ch](http://www.bbv-rbp.ch).

*Markus Dauwalder, président de la commission formation professionnelle (CFP)*

### **3.3.3 Commission d'admission**

Durant l'exercice en cours 59 personnes ont déposé une demande d'adhésion à la FSU. 34 de ces demandes ont pu être traitées par voie administrative. La commission d'admission (Frank Argast et Dominique Robyr Soguel) a dû examiner les 25 demandes restantes pour trancher.

*Secrétariat FSU*

### **3.3.4 Prix FSU : distinction de travaux de diplômes**

Les étudiant-e-s ont présenté leurs travaux de fin d'étude (Bachelor) les 10 et 11 juillet 2014 à la HES de Rapperswil. Le jury se composait à nouveau d'expert-e-s actifs dans le cadre des examens et membres de la FSU. Le jury est arrivé à la conclusion de ne distinguer aucun travail de bachelor avec le prix de la FSU. La raison en est qu'aucun des travaux présentés ne satisfaisait au critère de « travail innovant et ayant caractère de modèle pour l'aménagement du territoire ».

*Frank Argast, président FSU*

## **3.4 Représentations de la FSU**

### **3.4.1 Assemblée des délégués de la SIA**

Les délégués de la SIA se sont réunis le 23 mai à Soleure en assemblée. La FSU en tant qu'association professionnelle a droit à un siège de délégué au sein du groupe professionnel architecture (GPA). Katharina Ramseier a occupé ce siège en 2014. Outre les points traditionnellement à l'ordre du jour tels que les comptes et le budget 2 nouvelles membres du comité ont été élues — Anna Sutter, architecte ETH SIA de Berne, et Ariane Widmer Pham, architecte/urbaniste EPFL SIA FAS FSU de Lausanne.

Ariane Widmer Pham est membre de la FSU. Elle sera principalement en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle est depuis 2003 'Cheffe de projet pour la mise en œuvre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois'.

L'Assemblée des délégués a adopté les règlements concernant les prestations et les honoraires SIA 102, 103, 105 et 108 révisés et harmonisés. La révision du règlement concernant les prestations et les honoraires des aménagistes (SIA 110) aurait dû être incluse dans ce paquet. Malheureusement, les différences d'avis au sein de la commission 110 n'ont pas pu être surmontées, de sorte que la révision a été suspendue. Les deux normes de communication SIA 111 et 112 ont également été adoptées. En particulier la SIA 111 « Modèle : planification et conseil » revêt de l'importance pour les spécialistes de l'aménagement du territoire.

11/24

En outre, les délégué-e-s ont fondé une section SIA à l'étranger lors de l'AD, instauré la promotion des femmes dans les statuts et adopté le code de déontologie révisé SIA 151.

*Katharina Ramseier, présidente sortante FSU*

### **3.4.2 SIA Groupe professionnel architecture (GPA)**

J'ai participé en tant que représentante de la FSU en 2014 aux séances du Conseil GPA ainsi qu'à la conférence des groupes professionnels.

Une année après l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de la SIA, le GPA a discuté avec force détails de la délimitation entre architectes et les groupes professionnels regroupés dans le GPA. Afin de dissiper les craintes exprimées par les architectes d'être minorisés par les architectes paysagistes, les architectes d'intérieur, les aménagistes etc. lors de discussions sur le contenu et de prises de décisions, la FSU a proposé d'aborder en commun les défis actuels du développement interne lors d'une Conférence centrale (CC). La CC de 2014 s'est avérée un grand succès aux yeux des membres du comité du GPA. Le comité de la FSU adopte une attitude plus réservée, mais estime qu'il s'agit d'une expérience précieuse.

Le ressort « Accès au marché » du GPA a élaboré un document de stratégie pour éliminer les abus dans les professions de l'architecture en tant qu'alternative à une loi sur les professions de l'architecture. Il a soumis ce document au Conseil du GPA. La FSU refuse une des propositions, à savoir de classer l'aménagement du territoire dans les professions de l'architecture. La présidence de la FSU a dès lors proposé de rédiger le document de stratégie sans y inclure l'aménagement du territoire afin de ne pas bloquer toute la démarche.

La négociation sur la Convention de prestations entre le GPA et la FSU avec des représentant-e-s du Conseil GPA a pu être menée à bien avant la fin 2014. Les nouveaux statuts de la SIA et le règlement de la SIA sur les associations professionnelles exigent une telle convention pour régler la collaboration et l'échange d'informations entre le GPA et l'association professionnelle FSU, en particulier : les prestations mutuelles dans le réseau, les champs d'activité et la politique d'association, la création de normes, l'information et la communication ainsi que les rémunérations. La FSU (comme toutes les autres sociétés spécialisées) verse une contribution annuelle à la SIA pour chaque membre ordinaire, qui n'est pas en même temps membre individuel de la SIA. L'Assemblée des délégués de la SIA en détermine le montant, qui se monte en ce moment à CHF 10.-.

*Katharina Ramseier, présidente sortante FSU*

### **3.4.3 SIA Groupe professionnel Environnement (BGU)**

Au sein de la SIA, le groupe professionnel « Environnement » (BGU) fédère les spécialistes des domaines géologie, géomatique et gestion du territoire, mensuration et géodonnées (SIG e.a.), génie rural, ingénierie forestière, environnement et aménagement du territoire. Le BGU étant l'un des deux petits groupes professionnels de la SIA, il dispose depuis la révision des statuts de quatre voix à l'assemblée des délégués, voix qu'il a attribuées aux sociétés spécialisées CHGEOL, Geosuisse, Forêt et SVU-ASEP (professionnels de l'environnement).

12/24

En raison de l'importance que le groupe attache à une approche concertée – avec les architectes – des aménagements hors zone à bâtir, il accueille aussi les deux sociétés spécialisées que sont la FSAP (Fédération suisse des architectes paysagistes) et la FSU (Fédération suisse des urbanistes) au sein de son conseil. Le travail interdisciplinaire fourni par le BGU aux cours des dernières années s'est ainsi avéré très productif.

Le BGU s'efforce de concevoir l'environnement constructible dans sa globalité pour aborder l'ensemble du territoire sous un angle transdisciplinaire, ménageant l'environnement et les ressources naturelles. Dans cette optique, il assure non seulement la coordination entre les six sociétés spécialisées déjà citées, mais aussi la liaison avec les trois autres groupes, le bureau et le comité. Ce dernier est associé à toutes les activités du BGU par une représentation personnelle au sein du conseil. Le groupe est particulièrement heureux qu'à côté du géologue Daniele Biaggi, ses intérêts soient depuis peu également représentés au sein du comité de la SIA par l'aménagiste et architecte Ariane Widmer Pham. Il relève en outre avec satisfaction que l'ensemble du comité intègre toujours davantage les enjeux environnementaux à ses objectifs stratégiques.

La diversité de ses sociétés spécialisées est un défi majeur pour le BGU, qui vit avec et par elles, mais l'expertise qu'elles rassemblent et leur orientation pratique sont des atouts essentiels pour la SIA. Aussi, le BGU a-t-il insisté en 2014 sur la clarification des conventions de prestations liant les sociétés spécialisées et la SIA. Il s'est aussi consacré à la problématique des risques naturels et au cahier technique «Demande de permis de construire: Attention dangers naturels!» élaboré par ses soins, qui a eu un large écho auprès des praticiens. En 2014, le BGU a encore lancé les travaux sur une «stratégie paysage», qui s'inscrit dans les objectifs prioritaires de la SIA en faveur d'un cadre de vie de qualité durable et incluant les zones non bâties. Enfin, le BGU prépare l'«Année internationale des sols»: des activités sont prévues pour diffuser également au-delà de la SIA les pratiques favorisant une gestion plus économique du sol. Avec l'Office fédéral de l'environnement notamment, le BGU entend contribuer à une plus large prise de conscience – y compris auprès du grand public – de l'importance d'une protection aussi bien quantitative que qualitative du sol.

*Fritz Zollinger, président BGU*

#### **3.4.4 Constructionsuisse, groupe de base planification**

En tant que représentante de la FSU au sein du groupe de base planification de constructionsuisse j'ai participé en 2014 à l'Assemblée plénière automnale ainsi qu'aux séances du groupe.

Depuis une année Stefan Cadosch est devenu le président du groupe planification qu'il représente au sein du comité de constructionsuisse.

Les séances consistent surtout en un échange d'informations parmi les associations membres. Pour les membres de la FSU il est intéressant d'apprendre que les associations comptant beaucoup de membres telles la SIA ou l'USIC consentent de grands efforts lors des négociations CSFC ou s'engagent contre la politique des prix bas de certains mandants et sur les marchés publics.

Nous avons également discuté comment rendre attentif aux prestations des professions de la planification lors de l'inauguration de la NLFA prévue pour 2016. La FSU



13/24

estime qu'une contribution possible devrait concerner l'aménagement paysager de qualité dans le domaine du tracé et la gestion des excavations.

En outre, la FSU a pu apporter sa contribution au sujet d'importantes consultations concernant l'aménagement du territoire au sein du groupe de base planification de constructionsuisse.

*Katharina Ramseier, présidente sortante de la FSU*

#### **3.4.5 Table ronde culture du bâti**

En tant que représentante de la FSU j'ai participé aux séances de la table ronde culture du bâti, sous l'égide de la SIA, de même qu'au « Dinner culture du bâti ».

Un représentant de l'Office fédéral de la culture a informé sur la mise en consultation du message sur la culture 2016-2019 qui s'est déroulée durant l'été/l'automne.

En juin, peu avant le début de la mise en consultation et lors du « Dinner culture du bâti » au Musée olympique de Lausanne, la SIA avait déjà remis un communiqué de presse aux député-e-s présent-e-s.

La FSU a rédigé sa propre prise de position sur le Message culture en se prononçant en particulier pour la culture du patrimoine bâti contemporain. Elle a également demandé de tenir compte des bases pour la patrimoine bâti à préserver sous forme de concepts, de planifications et de projets à tous les niveaux de la planification. La prise de position peut être consultée sous [ww.f-s-u.ch](http://ww.f-s-u.ch).

*Katharina Ramseier, présidente sortante de la FSU*

#### **3.4.6 REG A et B des aménagistes – Commission d'admission de la SIA**

Rappelons qu'à l'initiative des associations professionnelles, parmi lesquelles la FSU et la SIA, une nouvelle Commission d'examen pour les aménagistes a été nommée en 2013, et un nouveau bureau sous la Présidence du Prof. Jean Ruegg de l'Uni-Lausanne. Cet organe comprend encore deux représentants de l'ETHZ et HES-Rapperswil, et votre déléguée. La finalisation des documents nécessaires aux travaux de la commission d'examen a pris plus de temps que prévu. Ils sont désormais opérationnels. Cela donne deux ans pour tester les procédures et les documents nécessaires, dont les instructions spécifiques. Le travail se poursuit pour la reconnaissance directe des filières. Peu d'écoles en Suisse remplissent déjà toutes les conditions, mais nous avons bon espoir que les exigences et critères plus transparents du REG conduiront à faire évoluer les cursus. Le bureau s'est réuni trois fois au cours de la période, en janvier et en avril, et la commission d'examen au REG A et B deux fois au cours de la période, en mai et en décembre 2014, 6 candidatures sur dossier ont été examinées lors d'une séance ad hoc, et 4 candidats / candidates ont pu être inscrits dans le registre. Enfin, l'assemblée générale du Conseil de Fondation du REG s'est tenue en mars 2014.

La FSU s'est également associée à la consultation sur le projet « Pour l'introduction d'une procédure de revalidation au REG », lancée en septembre. En sus d'une formation de base appropriée, la FSU confirme l'importance des expériences professionnelles et la nécessité de régulièrement se former. Elle soutient un tel projet si le rythme de la revalidation de l'inscription n'est pas trop fréquent, s'il le processus est réalisé de manière efficace et professionnelle et s'il permet de faire évoluer la base

14/24

de données du REG dans le sens d'un label de qualité (certification). Ce thème sera vraisemblablement débattu lors du prochain Conseil de Fondation le 27 mars 2015, à Berne.

Courant 2014, le comité FSU a également désigné D. Robyr Soguel, dans la nouvelle commission d'admission de la SIA conformément aux nouveaux statuts, de même que Nicole Wirz (FSU), lesquelles fonctionneront au côté de 7 autres personnes membres VSI.ASAI, BGA, FSAP. La première séance est prévue pour février 2015.

*Dominique Robyr Soguel, comité FSU, représentante FSU au Conseil de fondation REG; membre de la commission d'examen et du comité du registre des aménagistes – commission d'admission de la SIA*

### **3.4.7 Conseil de l'organisation du territoire (COTER)**

Le COTER est une commission extra-parlementaire instaurée le 2 juin 1997 par le Conseil fédéral avec pour tâche de promouvoir la cohérence en matière de politique d'aménagement du territoire ainsi que la coordination entre l'aménagement du territoire, la politique régionale et les politiques sectorielles. Le Conseil fédéral nomme les membres du COTER tous les quatre ans. Les membres de la commission se rencontrent au minimum lors de quatre séances plénières par an. Lors de ces séances, ils et elles discutent de sujets d'actualité dans la politique d'aménagement du territoire et de la coordination de l'organisation du territoire, tout en élaborant des recommandations et des prises de position. Les séances favorisent aussi l'échange d'informations parmi les membres.

En 2014, les deux sujets suivants se sont trouvés au centre de l'intérêt des activités du COTER : le questionnement de la perception du paysage en Suisse en relation avec la révision de l'inventaire des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) réalisée par l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV) ainsi que la nécessité d'une nouvelle „gouvernance“ entre la Confédération, les cantons et les communes pour les espaces et champs d'action fonctionnels d'importance nationale.

Un débat approfondi et ouvert avec des représentant-e-s de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) et de l'OFEV au sujet du développement du paysage a montré que du point de vue du COTER, le projet de révision de l'ordonnance sur les IFP (avec les nouvelles descriptions de sites) mis en consultation ne répond pas encore au mandat du Conseil fédéral d'améliorer l'efficacité. Dans sa prise de position adressée à la cheffe du département, Mme la Conseillère fédérale Leuthard, le COTER soutient qu'il existe de meilleurs critères pour la pesée des intérêts entre la protection et la valorisation des ressources économiques dans l'espace rural. L'ensemble de la politique de la Confédération (lois, ordonnances, dispositions de mise en œuvre, procédures, réorganisation des offices spécialisés, inventaires, etc.) devrait se baser sur une vision globale et dynamique du paysage. Protéger le paysage ou plutôt planifier le paysage signifie en premier lieu peser les intérêts entre utilisation, conservation et mise en valeur du paysage et ceci non seulement dans l'espace rural, mais aussi dans l'espace urbain.



15/24

Le COTER a traité le sujet d'une „gouvernance“ efficace pour de nouveaux territoires d'action durant plusieurs séances, tant en interne que pendant un débat avec M. Walter Thurnherr, secrétaire général du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications (DETEC). La discussion n'est pas encore arrivée à terme et le projet pour un document d'orientation (de fond) doit encore être adapté. Parmi les points en suspens : quels champs de relation spatiaux sont à considérer comme des espaces fonctionnels significatifs et quels instruments le système fédéraliste et la législation existante mettent-ils à disposition à quel niveau, comment pourraient-ils être adaptés et optimisés afin de mener une politique d'organisation territoriale plus ciblée ?

Le COTER a également abordé d'autres sujets, comme la Stratégie pour les régions de montagne et les zones rurales. Le Conseil fédéral a donné ce mandat au Secrétariat d'état pour l'économie (SECO) et à l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Le SECO doit aussi évaluer et élaborer les travaux de base pour préparer le nouveau programme pluriannuel 2016-2023 de la Nouvelle politique régionale (NPR). Le COTER s'est également intéressé au projet « Agglosuisse », à la nouvelle définition des agglomérations par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans une lettre adressée au CF Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), le COTER a signalé qu'une définition simplifiée de l'agglomération qui se base sur une base de données réduite (habitants, emplois, nuitées) ne devrait pas servir de base de données primaire pour prendre des décisions politiques, en particulier dans des domaines du développement territorial, des investissements pour les infrastructures et les projets d'agglomération. Pour de telles décisions, mieux vaudrait recourir à une définition qui tienne compte de la complexité des agglomérations avec leurs interconnexions spatiales à de multiples niveaux, en particulier dans les domaines de la société, de l'économie, de l'urbanisme et des infrastructures.

Fabio Giacomazzi (président), Katharina Dobler, René Hutter, Hans-Georg Bächtold et Lukas Bühlmann représentent la FSU au sein du COTER.

*Fabio Giacomazzi, président du Conseil de l'organisation du territoire COTER*

### **3.4.8 ISOCARP**

ISOCARP (International Society of City and Regional Planners) a connu une année 2014 réjouissante. De nombreux planificateurs et nombreuses planificatrices venus du monde entier ont participé au 50ème congrès annuel. En outre, des ateliers pour des jeunes aménagistes („Young Planning Professionals' Workshops“) se sont déroulés en Chine et en Pologne,

Le 50ème congrès d'ISOCARP qui portait le titre de «Urban Transformations – cities and water» a eu lieu en 2014 dans la ville portuaire polonaise de Gdynia. Gdynia fait partie avec Gdansk et Sopot du triangle de villes polonaises jouant un important rôle pour la politique régionale. Gdynia, une ville portuaire de facture contemporaine, possède pourtant un riche patrimoine bâti.

Le congrès était axé sur l'eau – depuis son rôle de fondement existentiel de la vie jusqu'à celui d'élément d'aménagement. Waterfront Planning Marathon a présenté dix démarches sélectionnées en provenance de diverses villes situées au bord de l'eau.

16/24

Des spécialistes ont présenté leurs contributions dans de nombreux ateliers ; pour la Suisse une comparaison entre les aires à 2000 watt et la norme pour la construction durable en Suisse (SNBCH).

En outre, le Habitat Think Tank des Nations Unies (NU) a été créé lors du congrès, sous la direction des auteures. L'association milite pour une large reconnaissance des objectifs de l'agenda Habitat NU Post 2015.

En Suisse, l'EPFZ a organisé un symposium avec une rétrospective sur les 10 ans des UPATs (Urban Planning Advisory Team). L'organisation prévoit une publication pour fêter ses 50 ans qui portera le titre "Ten Years of UPATs: Results and Effects".

De nombreuses autres actions et publications sont prévues dans le cadre des activités du cinquantenaire ainsi que lors du congrès de cet automne en Hollande.

Pour plus de détails, veuillez-vous référer à : [www.isocarp.org](http://www.isocarp.org).

Tant la FSU que depuis peu la SIA sont membres d'ISOCARP, une organisation active dans le monde entier, regroupant les professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme. ISOCARP chapeaute des membres et des institutions dans plus de 80 pays. Elle organise non seulement un congrès annuel, mais s'engage aussi sous d'autres formes comme par ex. les UPAT (Urban Planning Advisory Team /équipes de conseil pour l'urbanisme) ou les YPP (Young Planning Professional Workshop /ateliers pour les jeunes urbanistes) ainsi que dans un SC (Scientific Committee /Comité scientifique), au sein duquel Nicole Wirz Schneider œuvre depuis 2014. L'organisation est reconnue officiellement par les NU, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

L'association promotionnelle ISOCARP Suisse soutient les activités de l'association faitière. Nous nous réjouissons que le nombre des membres suisses d'ISOCARP a augmenté l'année dernière. La directrice de SIA International, Myriam Barsuglia, a été accueillie en tant que nouveau membre institutionnel. L'association promotionnelle ISOCARP Suisse a pour objectif de promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences entre les spécialistes du domaine et d'offrir un cadre pour l'échange de nouvelles impulsions pour des questions relevant de l'avenir et du territoire au niveau international et régional. La priorité est accordée à l'Europe et à l'intégration de l'organisation territoriale de notre pays dans le contexte européen.

Le site [www.isocarp.ch](http://www.isocarp.ch) offre des informations plus détaillées sur les activités de la délégation suisse d'ISOCARP ainsi que sur l'association promotionnelle.

*Nicole Wirz Schneider et Susanne Fischer, déléguées FSU à ISOCARP*

### **3.4.9 ECTP-CEU**

Le Conseil européen des urbanistes a organisé la troisième édition de l'atelier des jeunes planificateurs au début de l'année 2014. Malheureusement, aucune équipe suisse n'y a participé. En revanche, une équipe genevoise a répondu à l'appel à candidature pour le 10ème prix européen en planification urbaine et régionale du CEU. Lors de la présentation des projets et la cérémonie qui a suivi au Conseil des Régions à Bruxelles le 5 mai 2014, l'équipe genevoise s'est vue remettre le prestigieux

17/24

prix ex aequo avec trois autres équipes, française, norvégienne et belge. Toujours au cours de l'année 2014, le groupe de travail du CEU sur la démocratie participative, auquel la FSU a participé, a fait une contribution rédactionnelle dans le cadre de l'élaboration d'une charte européenne de la consultation publique pour un développement durable sur le continent européen (European Charter of public consultation for sustainable development of the European continent). A la fin de l'année, le CEU a invité ses associations membres à utiliser la charte de l'urbanisme européen comme base de référence pour définir un standard minimum de qualité en vue de tendre vers une reconnaissance mutuelle de la qualification professionnelle en urbanisme dans tous les pays membres du CEU ([http://www.ectp-ceu.eu/index.php?option=com\\_content&view=article&id=145&Itemid=126](http://www.ectp-ceu.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=145&Itemid=126) ).

*Pierre-Yves Delcourt, comité FSU*

#### **3.4.10 Association normes d'aménagement du territoire (ANAT)**

L'Assemblée générale ordinaire de l'ANAT a eu lieu en mars 2014. Après avoir été informée sur l'état d'avancement des projets de normes, l'assemblée a discuté de l'avenir de l'ANAT.

Les normes 421, 422 et 423 sont désormais contenues dans l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la terminologie dans le domaine de la construction ; certains cantons sont cependant encore un peu réticents face à la mise en œuvre. Les travaux sur les normes 424, 425 et 426 ont été abandonnés, mais de nouveaux projets, par ex. en relation avec les directives techniques sur les zones à bâtir ou sur la procédure de planification test sont envisageables.

Lors de la discussion sur l'avenir nous avons réfléchi à l'orientation à donner à la formation continue et à une fusion avec „Chance Raumplanung“. En effet, ce sont plus ou moins les mêmes associations et écoles qui traitent de ces thématiques dans les deux enceintes.

Lors de la séance commune des associations de planification (COSAC, FSU, SIA, ASPAN avec l'ARE, voir point 3.4.12) en juin 2014 il a été suggéré d'abandonner l'association ANAT sous sa forme actuelle, et d'assurer en lieu et place la coordination de tâches d'actualité telles que par ex. la formation des spécialistes de l'aménagement du territoire, l'ancrage des normes dans la pratique par le biais d'un organe informel (sans statuts d'association). La décision finale sur l'orientation future ou la dissolution de l'ANAT tombera début 2015.

*Katharina Ramseier, présidente sortante FSU*

#### **3.4.11 Chance Raumplanung**

Chance Raumplanung (CR) /Aménagement du territoire : une chance à saisir ! est une plateforme d'échange pour coordonner la formation continue des aménagistes. Sous la présidence de la FSU, l'ASPAN, la COSAC, l'EPF, la SIA et la HES de Rapperswil organise des excursions spécialisées, des voyages d'étude et des discussions-ateliers sur des sujets d'actualité en matière d'aménagement du territoire au sein de CR.

18/24

La FSU a organisé au nom de CR les manifestations suivantes en 2014 :

Voyage d'étude les 18 et 19 septembre

Le voyage a porté sur le thème « Découvrir Lausanne le long du métro. Quand les infrastructures changent la ville ». Au cours des deux journées d'étude, huit conférences et six visites guidées ont été données par les principaux protagonistes de projets. Les participants ont pu constater que Lausanne connaît depuis quelques années une véritable métamorphose. Ses projets urbains, concentrés autour des infrastructures de transport sont tour à tour portés par les CFF, le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne, l'EPFL, l'Université de Lausanne et des promoteurs privés. On a pu constater que les montages institutionnels et financiers sont très variables et que chaque projet génère de la qualité urbaine autour des principales infrastructures de transport.

Le 17 octobre s'est déroulé une discussion-atelier à Monte Carasso sur le sujet « Le plan d'affectation de Monte Carasso fête ses 30 ans et est toujours d'actualité ». Nous adressons nos remerciements à la commune de Monte Carasso pour son accueil et l'apéritif offert, aux orateurs pour leurs intéressants exposés, ainsi qu'aux nombreuses personnes présentes pour les discussions animées. Le repas pris en commun nous a laissé d'excellents souvenirs très amusants.

Le groupe CR entend aborder des tendances actuelles et des problèmes de la planification et du développement territorial à l'aide des discussion-ateliers et de voyages d'étude pour visiter des exemples concrets.

Deux manifestations d'une demi-journée auront lieu en 2015. La première se déroulera le 19 juin 2015 et traitera « Tourism Resort Andermatt Swiss Alps ». Peter Keller (ex EPFZ) et Wilhelm Natrup (COSAC) sont en charge de la préparation, une autre est prévue pour l'automne (préparation : Klaus Zweibrücken, HES Rapperswil). Francesca Pedrina (FSU) et Felix Günther (EPFZ) organiseront un voyage d'étude pour l'exposition mondiale EXPO 2015 dans la métropole de Milan. Nous souhaitons coopérer avec la section tessinoise de la FSU pour ce voyage.

Francesca Pedrina, membre du comité, représente en ce moment la FSU au sein de CR. Le/la représentant-t de la FSU, depuis 2013 Francesca Pedrina, préside CR lors des deux séances annuelles. La FSU s'est engagée à verser tous les ans CHF 2'000.- à CR.

Quelles sont les activités du groupe Chance Raumplanung (CR) ?

Presque toutes les associations membres sont présentes lors des deux réunions annuelles. Nous échangeons des informations sur les manifestations de perfectionnement professionnel déjà menées ou à venir et récoltons des idées pour de futures excursions spécialisées, des voyages d'étude (biannuels) et des ateliers-discussion sur des sujets d'actualité de l'aménagement du territoire. Chaque association à tour de rôle est supposée gérer une manifestation. Cependant, ces dernières années, cette charge est revenue la plupart du temps à la FSU.

Recommandations et suggestions pour l'avenir

Nous avons réfléchi à réunir les activités de CR avec celles de l'association ANAT (voir point 3.4.10, avenir incertain d'ANAT) et de les coordonner sous le toit d'une

19/24

structure commune. Le groupe CR jouerait un rôle essentiel au sein du nouvel ensemble.

*Pierre Yves Delcourt et Francesca Pedrina, comité FSU*

### **3.4.12 Séance commune COSAC, FSU, SIA, ARE, ASPAN**

La réunion COSAC-FSU-SIA-ARE-ASPAN s'est déroulée le 27 juin à la Maison des Cantons à Berne. La FSU accorde une grande importance à cette séance, car elle réunit toutes les organisations influentes pour discuter de sujets d'importance pour l'aménagement du territoire en Suisse et s'harmoniser sur les positions à défendre.

Les sujets suivants ont été abordés :

1. Formation des spécialistes en aménagement du territoire : le rapport rédigé par Paul Pfister (FSU, chef de projet), Francesca Pedrina (FSU) et Pierre Yves Delcourt (FSU) sur la situation de la formation en Suisse a été discuté, en particulier la mise en œuvre des recommandations. Le groupe a adopté trois mesures concrètes :
  - Mise en œuvre des recommandations dans une charte qui s'adresse surtout à l'échelon politique (par ex. DETEC et DTAP).
  - Création d'une plateforme internet commune. La FSU prendra cette tâche en main et reprendra et mettra à jour la plateforme « Métiers d'aménagement du territoire » créée il y a quelques années par l'ASPAN.
  - Utilisation des diverses plateformes de coordination et de coopération, ne particulier entre la pratique et les centres de formation. Il appartiendra aux Hautes Ecoles d'approfondir cet échange.
2. Association normes : l'association a pour seul objectif de créer de nouvelles normes, ce qui ne correspond plus aux besoins actuels. Décision est donc prise de dissoudre l'association ou plutôt d'examiner si la transformation en une nouvelle association couvrant un éventail de tâches plus larges dans le domaine de l'aménagement du territoire est judicieuse.
3. REG. Une enquête auprès des cantons a montré que les connaissances des cantons sur le contenu du REG sont très hétérogènes et qu'ils accordent une importance très diverse au REG. Les responsables du REG élaboreront donc une feuille d'information sur le REG qu'ils adresseront à la COSAC.
4. LAT 2. Maria Lezzi, la directrice de l'ARE, informe sur l'état d'avancement et les possibilités de participation à la seconde étape de la révision de la LAT. Les priorités en sont : la protection du paysage cultivé (biodiversité, surfaces d'assolement, etc.), infrastructures et planification des infrastructures (alimentation et évacuation, sûreté sectorielle dans le domaine des transports et de l'énergie au niveau de la Confédération, aménagement du sous-sol), constructions hors zones à bâtir ainsi que l'adaptation des instruments. La mise en consultation aura lieu fin 2014, le débat parlementaire est prévu pour 2015 et la mise en œuvre devrait se faire progressivement dans les années à venir.
5. LAT 1 : La révision de la 1<sup>ère</sup> étape de la loi sur l'aménagement du territoire est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014. La discussion a surtout porté sur la nécessité d'agir pour promouvoir le développement de l'habitat vers l'intérieur. Les cantons sont en train d'adapter leurs plans directeurs et les lois y relatives. La FSU voit au niveau législatif, qu'outre le développement interne, il

20/24

faudrait s'attaquer au prélèvement de la plus-value et agir contre la thésaurisation des terrains. Des ouvrages de réglementation telles que les plans d'affectation spéciaux, les normes, les réglementations par rapport aux tours, OPB, ISOS, CC etc... sont à questionner, et le cas échéant, à adapter. Il s'agit également de promouvoir les connaissances sur les procédures (planifications test) et améliorer le professionnalisme, en particulier dans les petites communes. Citons comme exemple à suivre le canton de Lucerne, qui a élaboré plusieurs documents à cet effet (voir [https://rawi.lu.ch/down\\_loads/down\\_loads\\_rp](https://rawi.lu.ch/down_loads/down_loads_rp)). Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il y a du pain sur la planche, mais les cantons disposent de ressources personnelles très variables, selon la taille du canton. L'ASPAN suggère d'inclure les possibilités à disposition pour les cantons dans la commentaire révisé de l'ASPAN sur la loi sur l'aménagement du territoire.

*Frank Argast, président FSU*

#### **4. Prises de position**

La FSU a publié une prise de position sur les projets énumérés ci-dessous. Les prises de position complètes se trouvent sur le site web de la FSU ainsi que dans les annexes de ce rapport.

- Révision de l'Ordonnance sur l'Inventaire des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) du 16 mai 2014 (en allemand)
- Révision de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 31 mai 2014 (en allemand)
- Consultation des offices sur le Message culture 2016 – 2019 du 19 septembre 2014, à laquelle la FSU a participé, sans y avoir été invitée, car il s'agissait d'introduire pour la première fois au niveau national la promotion de la culture du bâti (voir aussi point 3.4.5), un sujet de grande importance également pour l'aménagement du territoire (en allemand)
- Introduction d'une procédure de revalidation du REG du 12 décembre 2014 (en français)

*Secrétariat FSU*

#### **5. Comptes annuels**

Comptes 2014 annuels de la FSU (annexe à l'invitation de l'Assemblée générale)

21/24

## 6. Effectifs des membres

	31.12.2014	(31.12.2013)
Membres ordinaires (MO)	722	(707)
Membres associés	48	(51)
Membres étudiants	47	(35)
<b>Total membres individuels</b>	<b>817</b>	<b>(793)</b>
Membres bureaux cotisants	125	(125)
Succursales (non cotisantes)	19	(19)
<b>Total membres bureaux</b>	<b>144</b>	<b>(144)</b>
Offices cantonaux d'aménagement, FL et Confédération (forfait)	27	(28)

*Secrétariat de la FSU*

## 7. Rapports des sections

### 7.1 FSU Berne Mittelland

Les discussions-ateliers sont une activité importante de la section Berne Plateau / Mittelland. En 2014, nous avons conduit quatre de ces discussions-ateliers :

Discussion-atelier du 6 mars 2014 : « Attention, communication ! Si simple et naturel que cela » ?

La discussion-atelier a servi de programme-cadre accompagnant l'Assemblée générale 2014. Plus de 30 membres y ont participé. Stephan Rösli (Institut des sciences de la communication et de la recherche sur les médias de l'université de Zurich) nous a entraînés à sa suite dans le monde des réseaux sociaux (que partiellement connu par certains participants) dans son exposé « Social Web – communication en réseau dans l'aménagement du territoire ». Christian Keller (Mobilité piétonne) a montré comment se servir des nouveaux médias (« J'aime + 1 en 140 caractères ») en l'illustrant avec le jeu "Meet the Street" (à trouver sur [www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch)). Anka Laschewski de la division de planification de Köniz nous a ramenés dans son exemple d'application « Déterminer le plan directeur en jouant aux dés ? » dans notre réalité quotidienne (au grand soulagement de certains).

Discussion-atelier du 12 juin 2014 : « Davantage de qualité dans l'habitat dans l'agglomération ; part 2 avec des exemples concrets de la pratique »

Lors d'une chaude soirée en juin, près de 30 membres de la FSU ont renoncé à prendre à piquer une tête dans l'Aare pour se rafraîchir et ont écouté des exposés au Kulturcasino de Berne sur le sujet de la qualité de l'habitat. Alec von Graffenried (directeur développement durable, Losinger Marrazzi SA), Lorenz Frauchiger (architecte EPF/SIA, président OLK Berne-Plateau), Adrian Stäheli (protection du patrimoine du canton) et Daniel Laubscher (commission de construction de la commune de Bueren) ont stimulé le débat en présentant divers exemples.



22/24

Discussion-atelier du 11 septembre 2014 : « Comment l'office de la planification urbaine met-il son mandat en œuvre ? »

Près de 20 membres de la FSU ont saisi l'opportunité de se renseigner sur les affaires en cours traitées par le Service de la planification urbaine et d'échanger sur les rôles respectifs. L'aménagiste de la ville de Berne, Mark Werren, et la responsable de la planification des espaces verts Sabine Gresch se tenaient à disposition pour discuter des procédures, de l'assurance-qualité et de la participation.

Discussion-atelier du 24 novembre 2014 : « Plan directeur 2030 – la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et le changement de paradigme dans le canton de Berne ». Le peuple suisse a accepté à une large majorité en mars 2013 la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Le changement de paradigme (développement interne plutôt que développement externe) affecte également le canton de Berne. Les nouvelles conditions cadre législatives ont été reprises dans la révision du plan directeur cantonal (projet Plan directeur 2030). La participation publique a lieu en ce moment. Près de 50 aménagistes ont profité pour rencontrer l'équipe de l'Office pour les affaires communales et l'organisation du territoire (OACOT). L'aménagiste cantonale Katharina Dobler, le chef de projet plan directeur du canton de Berne Bernhard Künzler et le responsable du service de l'aménagement local et régional Arthur Stierli ont informé des dernières mises à jour. La discussion animée qui s'en est ensuivie a montré que les nouvelles règles sont pour l'essentiel bien acceptées.

La FSU Suisse a à nouveau soutenu les manifestations de notre section avec une contribution de CHF 2000.- pour l'exercice 2014. Le comité remercie cordialement la FSU pour cette reconnaissance et son soutien !

Un autre point fort du travail de la section Berne Mittelland consiste en la rédaction de prises de position lors de mises en consultation d'objets touchant à la planification dans le canton. Font partie de ces prises de position en 2014 :

Prise de position sur la révision partielle de la loi sur les constructions du canton de Berne (septembre 2014)

La FSU Berne Mittelland salue en principe la révision partielle de la législation sur les constructions. La question de principe du passage des compétences en matière de planification et la nouvelle réglementation sur la protection des sites et paysages (CPS) ainsi que le prélèvement de la plus-value sont les éléments essentiels de cette révision. L'autonomie des communes en matière d'aménagement du territoire découle déjà de l'art. 2, al. 3 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) du 22 juin 1979.

Prise de position sur le projet « Paysage : nature, agriculture et détente » de la Conférence régionale Berne-Mittelland (septembre 2014)

La FSU Berne Mittelland salue et soutient le présent projet. La « hauteur de vol » de la planification est très élevée – à juste titre. Cependant certains éléments du plan (par ex. limitations des zones d'habitat) ont des conséquences très concrètes pour les communes.



23/24

Prise de position sur le plan de mesures pour la protection de l'air 2015/2030 (décembre 2014)

La FSU Berne-Mittelland salue en principe la mise à jour du plan de mesures pour la protection de l'air.

Participation au plan directeur 2030

La FSU Berne-Mittelland salue les nouveaux objectifs intégrés au plan directeur cantonal, à savoir le développement urbain vers l'intérieur, le plafonnement des zones à bâtir et le projet territoire cantonal. Elle constate avec plaisir que le canton de Berne a ainsi repris très rapidement les exigences de la loi révisée sur l'aménagement du territoire, afin d'assurer le développement futur de l'habitat dans le canton. La section Berne Mittelland remercie les offices concernés pour leur bon et diligent travail.

Les autres contenus abordés dans les prises de position se trouvent sur le site web de la section : [www.mittelland.f-s-u.ch](http://www.mittelland.f-s-u.ch) (en allemand).

*Markus Hofstetter, président, Kaja Keller, co-présidente FSU Berne-Mittelland*

## **7.2 FSU ROMANDIE**

Le comité s'est réuni à neuf reprises pour préparer les activités organisées pour ses membres et pour débattre des sujets d'actualité.

Le Comité a participé à la prise de position de la FSU sur l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire (OAT). Il s'est informé sur l'état de la mise en œuvre de la 1ère étape de la révision de la LAT dans les cantons romands. Les informations collectées permettent au comité d'avoir une vue d'ensemble de la diversité des enjeux, des problèmes et des modalités de mise en œuvre. Il s'est impliqué dans le débat public sur la construction de tours et sur la protection accrue de Lavaux, région classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'assemblée générale de la section romande s'est déroulée le 13 mars à Lausanne sur le thème « Aménagement du territoire : le défi des grands projets ». Trois conférenciers sont venus exposer les modalités et les difficultés de mise en œuvre de grands projets d'urbanisme dans le Canton de Genève, dans l'agglomération lausannoise et dans les stations de montagne.

En collaboration avec l'Université de Lausanne, la section romande a organisé une conférence-débat sur le thème « La formation en urbanisme et marché du travail : quelle adéquation ? » le 6 juin.

La 11ème rencontre franco-suisse des urbanistes s'est tenue le 4 juillet à Divonne-les-Bains en France sur le thème « Equipements : coopération & rayonnement ». Elle était organisée en collaboration avec l'UNIL et l'association française Urbanistes des Territoires.

Le voyage annuel de la section romande s'est déroulé à Copenhague et Malmö du 19 au 22 juin.

La 10ème édition du Forum Bâtir et Planifier s'est tenue le mercredi 19 novembre 2014 au Swisstech Convention Center à Lausanne. La manifestation a été coorganisée avec la SIA et l'EPFL sur le thème « Re-densifier nos petits grands ensembles :

24/24

un projet réaliste ». Elle a été soutenue par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

La section romande a organisé une conférence sur le thème « les fronts urbains et l'infrastructure verte en Espagne » le 24 septembre dans le cadre de la quinzaine de l'urbanisme – les grands projets pour Genève, co-organisé par l'Etat de Genève et de nombreuses associations professionnelles.

La newsletter a présenté, en plusieurs éditions, l'actualité des manifestations et publications en aménagement du territoire en Suisse romande.

Toutes les informations relatives aux activités de la section se trouvent sur le site [www.fsu-r.ch](http://www.fsu-r.ch)

*Pierre Yves Delcourt, président FSU section romande*

Pour le rapport annuel :

Katharina Ramseier, présidente sortante / Frank Argast, président FSU





